

Information sur le traitement des données aux fabricants, clients, prestataires de services ou entrepreneurs ainsi qu'aux candidats, stagiaires et visiteurs* du groupe ECOMAL en Europe

Responsable

La société ECOMAL Europe GmbH (ci-après dénommée « ECOMAL ») est responsable du traitement central des données de toutes les sociétés du groupe ECOMAL en Europe. Elle est représentée par son directeur général, M. Martin Behlke.

La personne responsable et ses représentants peuvent être contactés à l'adresse suivante :

Adresse : Wilhelm-Schauenberg-Str.7, D - 79199 Kirchzarten
Téléphone : +49 (0)7661 395-0
Fax : +49 (0)7661 395-980
E-mail : info@ecomal.com

Délégué à la protection des données

ECOMAL a nommé un délégué à la protection des données externe :

Avocat Marc E. Evers
DataSEKure Rechtsanwalts-gesellschaft mbH
Weilerstraße 9
D – 79252 Stegen
Téléphone : +49 (0)761 - 3876955
E-mail : datenschutz@datasekure.de
www.datasekure.de

Catégories de données à caractère personnel

ECOMAL traite les données à caractère personnel suivantes (ci-après dénommées « données à caractère personnel » ou « données ») des fabricants, clients, prestataires de services ou entrepreneurs ainsi que des candidats, stagiaires et autres visiteurs et employés éventuels des personnes susmentionnées (ci-après dénommée en singulier « personne concernée », resp., en pluriel, « personnes concernées »), à condition que ces données aient été effectivement collectées :

- Nom, prénom
 - Société, adresse, pays
 - Téléphone, fax, e-mail et autres coordonnées
 - Titre du poste ; fonction
 - Coordonnées bancaires
 - Données d'images (dans le cadre de l'accès à ECOMAL à Kirchzarten)
 - Données vidéo (dans le cadre de l'accès à ECOMAL à Kirchzarten)
- Des autres données que les personnes concernées ont mis à disposition d'ECOMAL dans le cadre de la relation contractuelle ou de la procédure de candidature telles que les dates de naissance, le curriculum vitae, la nationalité, le numéro d'identification fiscale, la classe d'imposition fiscale, le numéro d'assurance retraite, la religion ainsi que les détails de l'assurance maladie.

Les données à caractère personnel traitées ne proviennent pas de sources publiques. Les données à traiter proviennent directement de la sphère des personnes concernées.

Information sur le traitement des données aux fabricants, clients, prestataires de services ou entrepreneurs ainsi qu'aux candidats, stagiaires et visiteurs* du groupe ECOMAL en Europe

Base juridique pour le traitement des données à caractère personnel

La base juridique est constituée par les autorisations suivantes, conformément à l'article 6, alinéa 1, du Règlement général sur la protection des données (RGPD) :

- Art. 6 alinéa1 phrase 1 lettre a) du RGPD (consentement de la personne concernée),
- Art. 6 alinéa1 phrase 1 lettre b) du RGPD (exécution d'un contrat avec la personne concernée),
- Art. 6 alinéa1 phrase 1 lettre c) du RGPD (exécution d'une obligation légale à laquelle ECOMAL est soumise),
et/ou
- Art.6 alinéa1 phrase 1 lettre f) du RGPD (sauvegarde de l'intérêt légitime d'ECOMAL ou d'un tiers sans qu'il soit porté atteinte à l'intérêt et aux libertés fondamentales de la personne concernée).

Finalité du traitement et du stockage des données

La collecte, le traitement et l'utilisation des données servent à l'administration, à la facturation, à la communication avec la personne concernée, à la mise en œuvre et au maintien de la relation contractuelle ou de la procédure de candidature correspondante ainsi qu'à la publicité, aux contacts pour la fourniture d'informations, à la clarification de questions techniques, aux invitations à des salons, à l'envoi d'échantillons de composants et à l'organisation, à l'envoi de bulletins d'information et à la mise en œuvre de webinaires.

ECOMAL stocke les données collectées dans le système informatique interne d'ECOMAL et physiquement dans les services ainsi qu'en sous-traitance dans des sociétés externes. ECOMAL sécurise les données à caractère personnel collectées contre l'accès de personnes non autorisées par des précautions organisationnelles et techniques conformément à la loi.

Destinataires des données à caractère personnel

Un transfert de certaines données à caractère personnel est effectué vers les sous-traitants employés par ECOMAL (par exemple, des fournisseurs de services informatiques, des destructeurs de documents, etc.)

Dans le cas contraire, les données à caractère personnel ne seront transmises que par le biais de la transmission légalement prescrite.

ECOMAL ne transmet les données à caractère personnel des personnes concernées à des tiers que si :

- la personne concernée a donné son consentement explicite (art.6 alinéa 1, phrase 1, lettre a) du RGPD)
- cela est nécessaire pour le traitement des relations contractuelles ou la mise en œuvre du processus de candidature avec la personne concernée (art. 6 alinéa 1, phrase 1, lettre b) du RGPD),
- il existe une obligation légale de transfert (art.6 al. 1 phrase lettre 1 c) du RGPD)
- le traitement est nécessaire à la sauvegarde des intérêts vitaux d'une personne concernée ou d'un employé d'une personne concernée ou d'une autre personne physique (art. 6 alinéa 1, phrase 1, lettre d) du RGPD),
- ou si la divulgation est nécessaire pour protéger l'intérêt légitime d'ECOMAL ou d'un tiers, à moins qu'il n'existe un intérêt supérieur légitime à la non-divulgation des données de la personne concernée. L'intérêt légitime d'ECOMAL est de maintenir l'efficacité et la rentabilité de l'entreprise (Art. 6, alinéa1, phrase 1. lettre f) du RGPD).

Information sur le traitement des données aux fabricants, clients, prestataires de services ou entrepreneurs ainsi qu'aux candidats, stagiaires et visiteurs* du groupe ECOMAL en Europe

Durée de conservation des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel de la personne concernée sont conservées pendant la durée du traitement de la demande de contact générale ou de la demande de contenu correspondante ou pour le traitement des contrats conclus avec la personne concernée ou pour l'exécution du processus de candidature. Si le traitement, la relation contractuelle ou le processus de candidature est interrompu ou si la personne concernée fait usage des droits mentionnés ci-dessous, les données de la personne concernée seront traitées conformément à l'exercice de ses droits et, si nécessaire, supprimées, à moins que des périodes de conservation plus longues ne soient prévues par la loi.

Les données collectées à des fins de publicité, d'établissement de contacts pour fournir des informations, de clarification de questions techniques, d'invitations à des foires commerciales, d'envoi d'échantillons de composants et d'organisation, d'envoi de bulletins d'information et de tenue de webinaires seront conservées jusqu'à ce que la personne concernée fasse usage des droits mentionnés ci-dessous.

Dès que les délais de conservation légaux auront expiré, notamment en vertu du droit fiscal et commercial, les données à caractère personnel de la personne concernée seront de toute façon supprimées.

Transfert de données vers un pays tiers

ECOMAL peut transférer des informations à caractère personnel vous concernant à sa société mère, Vishay Europe GmbH (ci-après dénommée « Vishay »), ou à des sociétés affiliées à Vishay. Ici, ECOMAL ne peut pas exclure la possibilité que des données soient transférées vers d'autres pays en dehors de l'Union européenne, notamment vers les États-Unis, et y soient traitées. Le respect de la réglementation européenne en matière de protection des données est garanti dans l'accord-cadre du 1er avril 2020 entre Vishay ou ses sociétés affiliées et ECOMAL et ses sociétés sœurs en Europe sous la forme de garanties appropriées conformément à l'article 46, alinéa 1, du RGPD. Le transfert de données sera effectué conformément à l'article 46, alinéa 2, lettre c), du RGPD, en utilisant les clauses types de protection des données adoptées par la Commission conformément à la procédure d'examen prévue à l'article 93, alinéa 2, du RGPD.

Les personnes concernées ont les droits suivants en matière de protection des données :

- de **révoquer** à tout moment le **consentement** donné à ECOMAL, conformément à l'article 7, alinéa 3, du RGPD. Cela a pour conséquence que le traitement des données qui était fondé sur ce consentement ne peut plus être poursuivi à l'avenir ;
- de demander des informations sur les données à caractère personnel traitées par ECOMAL conformément à l'article 15 du RGPD ;
- d'exiger sans délai, conformément à l'article 16 du RGPD, la rectification des données à caractère personnel inexacts ou incomplètes stockées chez ECOMAL ;
- d'exiger la suppression des données à caractère personnel stockées chez ECOMAL conformément à l'article 17 du RGPD, sauf si le traitement est nécessaire pour exercer le droit à la liberté d'expression et d'information, pour satisfaire à une obligation légale, pour des raisons d'intérêt public ou pour faire valoir, exercer ou défendre des droits légaux
- d'exiger, conformément à l'article 18 du RGPD, la limitation du traitement des données à caractère personnel dans les conditions qui y sont spécifiées ;

Information sur le traitement des données aux fabricants, clients, prestataires de services ou entrepreneurs ainsi qu'aux candidats, stagiaires et visiteurs* du groupe ECOMAL en Europe

- de recevoir, conformément à l'article 20 du RGPD et dans les conditions qui y sont spécifiées, des données à caractère personnel fournies à ECOMAL dans un format structuré, commun et lisible par machine ou d'exiger le transfert de ces données à un autre responsable et
- de se plaindre auprès d'une **autorité de contrôle** conformément à l'article 77 du RGPD. L'autorité de contrôle responsable d'ECOMAL est soit le Commissaire du Land de Bade-Wurtemberg pour la protection des données, Königstraße 10 a, D-70173 Stuttgart, e-mail : poststelle@lfdi.bwl.de, téléphone : +49 (0)711 - 615541-0 ou l'autorité de contrôle nationale respective de la société ECOMAL qui a publié cette notice sur la protection des données.

Droit d'objection :

Si ECOMAL fonde le traitement de données à caractère personnel sur la mise en balance des intérêts, la personne concernée peut s'opposer au traitement conformément à l'article 21 du RGPD. Dans le cas d'une telle objection, nous vous demandons d'expliquer les raisons pour lesquelles ECOMAL ne devrait pas traiter les données à caractère personnel tel que prévu par ECOMAL. En cas d'objection justifiée, ECOMAL examinera la situation et, soit arrêtera ou adaptera le traitement des données, soit montrera et prouvera à la personne concernée les raisons impérieuses légitimes et sur la base desquelles ECOMAL poursuivra le traitement.

*Pour des raisons de facilité de lecture, la formulation n'est pas sexospécifique. L'égalité de traitement entre les personnes concernées, quel que soit leur sexe, est indépendante de la désignation de sexe.